



EN AVANT
LE PAYS DE RETZ !



Corsept · Frossay · Paimboeuf · Saint-Brevin-les-Pins · Saint-Père-en-Retz · Saint-Viaud

Samedi 13 février

60 artistes amateurs âgés de 8 à 81 ans ont exposé leurs œuvres lors de la 8^{ème} édition d'« Expression d'artistes ».



Jeudi 3 mars

Près de 700 chefs d'entreprise réunis à la 1^{ère} édition de Pays de Retz Entrepreneurs, co-organisée par l'Association des Entreprises du Sud Estuaire, avec l'intervention de Daniel Herrero, grande figure du rugby.



Vendredi 11 mars

Une quinzaine de participants à la soirée-débat autour du « Non » de l'enfant à l'accueil périscolaire Max Jacob animée par Mme Serre, psychologue.

Lundi 14 mars

Le festival « Du vent dans les cordes » a fait danser les élèves de l'association « Libre Expression » accompagnés par des pianistes et l'orchestre à vent II de l'école intercommunale de musique.



Sommaire

● **Événements** 4

Le minibus « Visiocom » roule pour les associations
Un Point Relais pour l'emploi entre particuliers
Des saisonniers chez les apprentis

● **Coup d'envoi** 5

Accueils de Loisirs : deux extensions au programme

● **Dossier** 6

En avant le Pays de Retz !



LEADER : quand l'Europe soutient les projets innovants pour le territoire...
Pour un Territoire à Énergie Positive

● **Vivre l'intercommunalité** 10

Du nouveau sur nos parcs d'activités
Tourisme pour tous !

● **Rencontres** 13

L'EPE 44 : à l'écoute des parents

● **Environnement** 14

Le paiement de la REOM mode d'emploi
Sac jaune trop lourd ?
Brev'de Jardin 2016

● **Infos pratiques** 15



Yannick Haury,
Président de la Communauté de Communes Sud Estuaire

**TERRITOIRE MULTIPLE
DANS UNE BELLE UNITÉ**

Au fil de la lecture de ce magazine, vous pourrez prendre conscience de la multiplicité des services offerts et des différentes initiatives prises par les élus communautaires et leurs équipes :

- Un minibus, dont l'achat a été financé par des entreprises locales, gracieusement mis à la disposition des associations.
- Le Guichet Unique Emploi, enrichi d'une nouvelle compétence en matière d'information de l'emploi entre particuliers.
- Une convention avec le Centre de Formation des Apprentis à St-Brevin qui permet de mettre à disposition des jeunes saisonniers les chambres des pensionnaires durant l'été.
- Deux accueils de loisirs qui font actuellement l'objet de travaux d'extension afin de répondre à une demande croissante des familles.
- Le développement des 3 parcs d'activités, grâce au dynamisme des entreprises qui y sont installées et à l'essor de nouvelles entreprises.
- Nos offices de tourisme qui s'adaptent pour accueillir tous les publics.
- La mise en conformité progressive de nos établissements communautaires.

Je suis satisfait de pouvoir vous dire que les actions de la Communauté de Communes ne se limitent pas à notre territoire. Elles interagissent au niveau du Pays de Retz avec les 5 autres Communautés de Communes. Tous ces espaces territoriaux sont membres du Pôle d'Équilibre Territorial que j'ai l'honneur de présider. Vous remarquerez qu'il s'agit bien d'une coopération entre Communautés de Communes afin de trouver un développement harmonieux de notre territoire. C'est à cette échelle que nous pouvons mener des actions d'envergure, telles que le programme LEADER et la convention « Territoire à énergie positive ». Près de 3 millions d'euros de fonds publics sont disponibles en faveur de projets locaux visant à développer l'économie rurale et permettant des économies d'énergie. Nous avons tout mis en œuvre pour pouvoir en bénéficier en fonction de nos projets.

Vous constaterez à la lecture de ce magazine, que nous sommes attachés à développer continuellement dans l'intérêt général la dynamique de notre territoire.



LE MINIBUS « VISIOCOM » roule pour les associations

Depuis 2009, il sillonne les routes du territoire, emportant à son bord des clubs sportifs et des associations locales. Le « Visiocom », dont le succès va grandissant chaque année, fait aujourd'hui peau neuve.

C'est ce que l'on appelle un échange de bons procédés : d'un côté, des associations ayant besoin de se déplacer à moindres frais, de l'autre un minibus de 9 places aux couleurs de 13 partenaires publicitaires ayant financé son achat. Le jour, le « Visiocom » est à la disposition des services de la CCSE (ALSH, multi-accueils, personnes âgées, etc.). Le soir et le week-end, il sert aux associations locales et aux clubs sportifs, qui n'ont à

leur charge que le coût du carburant. Avec 42 associations utilisatrices, le planning du « Visiocom » est bien rempli. Pour bénéficier de ses services, il suffit de se faire connaître auprès de la CCSE et de signer une convention annuelle.

RENSEIGNEMENTS
02 40 27 70 12 ou www.cc-sudestuaire.fr
rubrique « Transports »

UN POINT RELAIS pour l'emploi entre particuliers

L'emploi à domicile participe au dynamisme économique du territoire et au lien social entre ses habitants. Un partenariat vient d'être signé avec la Fédération des Particuliers Employeurs (FEPEM) et le Guichet Unique Emploi, service de la CCSE, afin d'aider et d'informer les particuliers recruteurs et les personnes à la recherche d'une activité dans ce secteur.

La FEPEM a pour mission de développer l'emploi entre particuliers via des partenariats avec des organismes tels que Pôle emploi et les collectivités locales. Aujourd'hui, le GUE a formé ses agents pour devenir officiellement un « Point Relais Particulier Emploi ». À ce titre, vous y disposez d'un accès à la documentation de la FEPEM et

aux informations locales sur l'emploi à domicile.

RENSEIGNEMENTS
> à Saint-Brevin : 6 rue Jules Ferry /
Tél. 02 40 39 37 01
> à Paimboeuf : 65 boulevard de
l'astrolabe / Tél. 02 40 39 23 64



Des saisonniers chez les apprentis

Chaque été à Saint-Brevin, le Centre de Formation des Apprentis du Bâtiment propose ses chambres aux travailleurs saisonniers employés par des entreprises situées sur la CCSE.

Inaugurée à l'été 2013 et financée en partie par la CCSE, la résidence Océane accueille 24 chambres individuelles, chacune étant équipée d'une douche, d'un lavabo et de WC privatifs. Les saisonniers locataires disposent en outre d'un accès à la salle de restauration du CFAB, micro-ondes et réfrigérateur compris. À 10 euros la nuitée et 300 euros le mois, charges comprises, les loyers sont attractifs. L'été prochain, la résidence – qui a affiché un taux de remplissage de près de 80 % à l'été 2015 – ouvrira ses portes aux saisonniers du 3 juin au 29 août.

RÉSERVATIONS
auprès du Pôle Prévention de la CCSE :
Tél. 02 28 53 92 67 du lundi au
vendredi de 9h à 12h
Email : pole.prevention@cc-sudestuaire.fr



Un partenariat réunissant élus, représentants des services communautaires et de la FEPEM

> gue@cc-sudestuaire.fr /
www.cc-sudestuaire.fr



ACCUEILS DE LOISIRS : deux extensions au programme

Après la construction récente de deux ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement) à Saint-Viaud et Corsept et l'extension de l'accueil périscolaire de l'école François Dallet à Saint-Brevin, les élus de la CCSE poursuivent leur programme d'investissements avec l'extension de deux accueils de loisirs du territoire.

Depuis 15 ans, la CCSE adapte ses équipements à l'évolution du nombre d'habitants. Les derniers chantiers visent à augmenter la capacité et la qualité d'accueil des ALSH de Frossay et de Saint-Brevin. À noter que ces deux opérations prennent en compte l'intégration de toutes les normes d'accessibilité pour les personnes porteuses de handicap.

À Frossay

Avec 17 % d'élèves supplémentaires depuis 2010, la capacité d'accueil de l'ALSH, construit en 2006, avait atteint son maximum, soit 70 enfants. Ainsi, 10 places supplémentaires ont été créées en transformant le préau en salle d'activités de 46 m² et en installant de nouveaux sanitaires. Un agrandissement de la salle de sieste permet également d'améliorer le confort des 3-6 ans. Par ailleurs, un préau de 40 m² est créé dans le prolongement du bâti existant. Au programme également :

doublage d'isolations, protection solaire sur les menuiseries extérieures, etc. Les travaux débutés en octobre dernier sont en cours d'achèvement. Montant de la facture : 110 000 euros hors taxes dont des subventions de la CAF (39 900 euros) et de la Région (78 840 euros prévus).

À Saint-Brevin

Géré par l'association ACLEJ, l'ALSH de la Pierre Attelée est le plus important de la CCSE par sa capacité d'accueil. 110 enfants sont régulièrement présents dans les locaux de 400 m², initialement dimensionnés pour en accueillir 80. Le bâtiment contigu étant devenu vacant, les élus de la CCSE ont décidé de l'utiliser pour agrandir l'ALSH de 100 m² supplémentaires. Démarrés mi-avril, les travaux devraient s'achever fin juin. Coût prévisionnel de l'opération : 130 000 euros hors taxes dont des subventions de la CAF (30 800 euros) et de la Région (21 160 euros prévus).

6

accueils de loisirs sur le territoire,
soit 1 par commune.

500

nouveaux habitants chaque année
sur le territoire de la CCSE.

6 000

enfants de 0 à 17 ans dont 54 %
en âge de fréquenter les accueils
de loisirs et périscolaires (chiffres
2014).



Les élus représentant les 6 communautés de communes membres du PETR.

EN AVANT le Pays de Retz !



Le 1^{er} janvier dernier, le syndicat mixte du SCoT est devenu Pôle d'Équilibre Territorial (PETR). Derrière cet acronyme, se cache la volonté renforcée de fédérer les acteurs du Pays de Retz autour d'actions territoriales à valeur ajoutée. À l'heure où les dotations de l'État sont revues à la baisse, cette dynamique ouvre des perspectives prometteuses.

Il ne faut pas voir dans le PETR un nouvel échelon administratif mais bel et bien un outil coopératif et fédérateur. Le PETR du Pays de Retz rassemble six communautés de communes (Sud Estuaire, Pornic, Cœur Pays de Retz, Région de Machecoul, Grand-Lieu et Loire-Atlantique Méridionale) autour d'un projet de territoire. En cours d'élaboration, ce dernier a vocation à promouvoir un modèle de développement durable et à améliorer la compétitivité et l'attractivité du Pays de Retz. Ce projet touche autant à l'aménagement qu'au développement économique, écologique, culturel et social du territoire.

Plus forts ensemble

Très concrètement, le PETR permet une coopération entre les communautés de communes qui composent le Pays de Retz pour renforcer l'identité de ce dernier et affirmer son positionnement notamment vis-à-vis de la métropole Nantes/Saint-Nazaire et de la Vendée qui l'entourent. Ses missions portent sur l'aménagement du territoire, la transition énergétique et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Stratégie commune, mise en réseau des entreprises, actions mutualisées sont autant de clés pour y parvenir. « Les

communautés de communes ont plus de poids lorsqu'elles parlent d'une seule voix », explique Angélique Thuillier, directrice du PETR. Assurant une veille sur les appels à projets émanant des ministères ou de l'Union Européenne, le PETR est un levier de subventions pour les acteurs du Pays de Retz. Ainsi, on peut affirmer qu'un euro dépensé par les communautés de communes du Pays de Retz pour le fonctionnement du PETR rapporte 6,50 euros à nos territoires et entreprises locales, notamment grâce au programme LEADER (cf. l'article ci-après).

LEADER : quand l'Europe soutient les projets innovants pour le territoire...

Le Pays de Retz a été retenu comme territoire LEADER pour la période 2014-2020. Ce programme est financé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). Il prévoit d'allouer une enveloppe de 2,5 millions d'euros aux projets innovants visant à développer l'économie rurale.

Deux axes majeurs d'action ont été retenus : Environnement/mobilité/transition énergétique et Solidarités territoriales et humaines. Piloté par le Groupe d'Action Local (GAL) composé de représentants publics et privés, le programme LEADER allouera des aides variant de 3 000 à 75 000 euros aux porteurs de projets (associations, collectivités, entreprises...).

Les demandes devront répondre à des critères comme l'innovation, la synergie entre plusieurs acteurs du territoire, la pérennité... Des réunions d'information sont organisées depuis mars pour présenter le programme LEADER aux collectivités, aux réseaux associatifs et aux entreprises. Les premiers dossiers de demande de subvention sont d'ores et déjà à l'étude.



UN GUIDE DU ROUTARD POUR LE PAYS DE RETZ

Le 9 mai, paraîtra le Guide du Routard du Pays de Retz (aux éditions Hachette), dans la nouvelle collection « Pays de France », lancée cette année par le fameux guide. Cette parution entre dans le cadre des actions de valorisation du territoire, menées par le PETR, qui a été associé à la réalisation de l'ouvrage, en lien avec les offices de tourisme et les élus communautaires en charge du tourisme. Ce guide a été conçu tant pour les touristes que pour les habitants du territoire, invités à porter un nouveau regard sur le beau pays qui est le leur...

INFOS

4,90 € / en vente dans les offices de tourisme et chez les principaux prestataires touristiques (liste en ligne sur www.petr-paysderetz.fr)



Pour un Territoire à Énergie Positive

Déplacements doux, biodiversité, énergie... La transition énergétique et écologique du Pays de Retz est au cœur des actions menées par les élus. En 2015, ce dernier a signé avec le Ministère de l'écologie et du développement durable une convention « Territoire à Énergie Positive pour la croissance verte » (TEPCV). À la clé : un million d'euros pour financer des travaux d'économie d'énergie.

Pour le Pays de Retz, l'objectif est clair : réduire la facture énergétique et augmenter la part des énergies renouvelables de 30 % d'ici à 2030. L'enveloppe allouée par le Ministère de l'écologie et du développement durable permettra de financer une partie des travaux entrepris sur les 38 communes que compte le Pays de Retz : rénovation de l'éclairage public, réhabilitation de bâtiments communaux, installation de chaudières à bois, création d'une centrale photovoltaïque, déploiement d'un parc de 45 véhicules électriques,

etc. Sur le territoire de la CCSE, le programme 2015/2016 comprend des travaux d'éclairage public à Corsept, Saint-Brevin, Paimbœuf, Saint-Père-en-Retz, la réhabilitation du Parc des Sports de Saint-Brevin, l'acquisition de six voitures électriques (pour la CCSE, Saint-Brevin, Paimboeuf et Corsept) et la création d'une plateforme Déchets Verts sur la déchèterie de Saint-Brevin – l'idée étant de mettre en place, à terme, une véritable filière bois à l'échelle du Pays de Retz. Le développement des énergies renouvelables et l'évolution des moyens de transport sont également inscrits sur la feuille de route.

En parallèle, le 1^{er} janvier de cette année, un contrat de 415 000 € a été signé avec l'ADEME des Pays de la Loire, pour mener dans les trois ans des études sur les filières énergétiques d'avenir et mobiliser les acteurs autour des enjeux environnementaux et de la transition énergétique en particulier : conseils en économie d'énergie pour les habitants et les entreprises, plans de gestion du bocage et valorisation des déchets verts pour développer la filière bois énergie, conseil en urbanisme durable pour les collectivités, soutien aux initiatives en faveur de la mobilité et de la protection de la biodiversité...



L'équipe du PETR



PAROLE D'ÉLU

Yannick Hauray,
président du PETR

LE PETR EST-IL UN NOUVEAU SCOT ?

Non, le PETR est la suite logique du SCoT et de sa démarche prospective. Nous voici maintenant entrés dans une phase

de mise en œuvre d'actions très concrètes allant bien au-delà des questions d'urbanisme. Organisation souple et complémentaire des communautés de communes, le PETR nous offre, à nous élus, un espace d'échange, de cohésion et de contractualisation. La communauté de communes garde son rôle de proximité au service des habitants. Pour tous les autres sujets relatifs au territoire au sens large, le PETR nous permet d'agir à une échelle plus adaptée, à géométrie variable selon chaque projet.

QUELS SONT LES ENJEUX DU PETR DU PAYS DE RETZ ?

Le projet de territoire que nous allons élaborer dans le cadre du PETR a pour ambition de mettre en œuvre pour le Pays de Retz un développement harmonieux et équilibré. Le PETR va dans ce sens, en nous donnant plus de poids, notamment face à notre voisin le Pôle Métropolitain Nantes/Saint-Nazaire. Je constate que ce dernier nous considère désormais comme un interlocuteur légitime et crédible.

TRÈS CONCRÈTEMENT, QUELLES SERONT LES INCIDENCES DU PETR SUR NOTRE QUOTIDIEN ?

Le PETR donne un cadre aux réflexions que les élus mènent sur la stratégie économique de nos territoires, sur notre politique environnementale, nos déplacements, nos infrastructures routières, nos habitats ou encore la répartition de nos parcs d'activités. En donnant de la cohésion à nos actions, le PETR nous permet de voir et d'aller plus loin. Évoquons l'exemple de la transition énergétique, qui est une de nos priorités : s'il n'y avait pas de PETR, une communauté de communes comme la CCSE n'aurait pas les moyens de ses ambitions environnementales. Grâce aux actions du PETR, la part des énergies renouvelables du Pays de Retz – actuellement 15 % dont 8 % de production éolienne – devrait nettement augmenter dans les prochaines années.

DU NOUVEAU sur nos parcs d'activités

La Guerche, La Hurline, Estuaire Sud : leviers du développement économique de la CCSE, nos trois parcs d'activités évoluent, gagnent en attractivité et, par endroits, se requalifient commercialement grâce à des initiatives privées opportunes. Le Fil vous propose de faire un tour d'horizon des entreprises en développement et renouvellement (ou prochainement) implantées.

ESTUAIRE-SUD / Saint-Viaud

ESPACE FUNÉRAIRE

Déjà présente à Saint-Jean-de-Boiseau, la SARL Guitteny a choisi d'acquérir ici un terrain privé pour y implanter une chambre funéraire qui comprendra deux salons ainsi qu'une salle collective.

Ouverture prévue : septembre 2016.

Nombre d'emplois créés : 1



DIP

Le concepteur et développeur de logiciels de gestion spécialisés pour les comités d'entreprise et réseaux de santé va racheter à la CCSE un complément de parcelle pour y étendre ses bâtiments de 100 m² supplémentaires et, notamment, développer son activité de formation.

Travaux prévus courant 2016.

Effectifs actuels : 12

Nombre de recrutements prévus : 2 minimum

MULTIDECK BOIS & RÉSINES

Le repreneur de la société Myg Decking en septembre 2015 poursuit l'activité de cette dernière en préservant tous ses emplois. La conjoncture favorable nécessite de faire appel à 20 emplois intérimaires en ce début 2016.

Nombre d'emplois : 20 CDI et 20 intérimaires

LA HURLINE / Saint-Père en Retz

TLM USINAGE

Installée sur la zone d'activités du Pont-Neuf, la société créée en 2009 prévoit de déménager sur La Hurline dans un nouveau bâtiment de 1000 m². Objectif : augmenter ses capacités de production pour développer ses parts de marché sur les secteurs aéronautiques et agro-alimentaires. Son entité ZIVA, basée à Chauvé, intégrera elle aussi ces nouveaux locaux.

Début des travaux prévus courant 2016

Effectifs : 8

Nombre de recrutements prévus d'ici 2017 : 4, aidés par le dispositif Filtrauto



BOUYER

La SARL spécialisée dans le matériel de motoculture, qui a fêté en mars ses 40 années d'existence, a été l'une des premières entreprises à s'installer sur le parc d'activités de La Hurline en 2011. L'histoire continue avec cette année une extension de 100 m². À noter également que le dispositif de revitalisation mis en place suite à la fermeture de Filtrauto va permettre d'accompagner la création de deux emplois.

Effectifs : 13

CAP VERT BIOENERGIE

La société spécialisée dans le domaine des énergies renouvelables projette la création d'une installation de valorisation de matières organiques sur le parc d'activités de La Hurline. Cette unité de valorisation sera soumise à des autorisations administratives qui n'ont pas encore fait l'objet de demandes. Une concertation préalable va avoir lieu et un site internet d'information est également accessible : <http://SudLoire.EnergieDurable.info>

LA GUERCHE SUD / Saint-Brevin

HOTEL IBIS STYLE***

Le terrain entre le bowling et Aquajade a trouvé preneur : en 2017 s'y ouvrira un hôtel Ibis Style trois étoiles de 70 chambres (dont 13 chambres familiales), qui viendra enrichir l'offre hôtelière du parc d'activités. Le bâtiment répondra à de nombreuses exigences environnementales.

Nombre d'emplois prévus : 8

CLEANSAILS

L'entreprise, qui développe depuis 2010 des solutions de dépollution industrielle et maritime innovantes, a choisi de s'installer sur le parc d'activités de La Guerche, dans de nouveaux locaux de 450 m². Outre des ateliers de conception et de production, le bâtiment comprendra un lieu de formation.

Fin des travaux : mai 2016

Effectifs : 3 emplois

LA GUERCHE NORD / Saint-Brevin

LIDL

L'enseigne de grande distribution a transféré son magasin en février dernier sur un ancien site industriel et y a construit un magasin de 1 286 m².

Ouverture : février 2016

Effectifs : 20 dont 13 CDI et 7 CDD

Nombre d'emplois créés : 10



PROJET COMMERCIAL

Les bâtiments inoccupés de l'ancien Lidl et de l'Aqualimba attirent les investisseurs. Un projet de création d'un îlot commercial est à l'étude.



TOURISME pour tous !

« **Tourisme & Handicap** » : voilà ce que l'on peut lire depuis fin 2015 sur le fronton des Offices de Tourisme du Sud Estuaire, qui font désormais partie des dix offices de tourisme labellisés en Loire Atlantique. Résultat d'une démarche engagée par la CCSE il y a plusieurs années, ce label récompense les améliorations concrètes apportées dans l'accueil touristique des personnes en situation de handicap.

L'ambition de la démarche Tourisme & Handicap est de développer une offre adaptée aux quatre types de déficience (auditive, mentale, motrice et visuelle) et de fournir une information fiable. Ce label garantit que le professionnel a tout mis en œuvre pour aménager son lieu de façon à pouvoir accueillir un vacancier ou un visiteur en situation de handicap. La démarche s'est déroulée en plusieurs étapes : il a d'abord fallu dresser une liste des offres touristiques et des équipements accessibles sur le territoire de la CCSE, puis les rendre visibles, notamment sur une page dédiée sur le site www.tourisme-saint-brevin.fr.

Sur le terrain et dans les Offices de Tourisme

Parallèlement, les trois Offices de Tourisme de la CCSE ont eux-mêmes été réaménagés pour répondre aux critères permettant l'obtention du label : accès, comptoirs d'accueil, signalétique, équipements spécifiques, formation de deux conseillères en séjour à la Langue des Signes Française... Tout a été mis en place pour améliorer l'accueil des visiteurs déficients visuels, auditifs, moteurs ou mentaux. Les outils de communication mis à disposition ont eux aussi été adaptés pour être accessibles au plus grand nombre. Par exemple, le guide touristique est maintenant consultable dans deux nouvelles versions : l'une en braille, l'autre en gros caractères. Et depuis février, le site Internet dispose d'une version en caractères adaptés.



LA CCSE ENGAGÉE POUR UNE ÉGALITÉ D'INFORMATION ET DE SERVICE

Comme de nombreuses collectivités, la CCSE a réalisé son « Agenda d'Accessibilité ». Ainsi, un diagnostic des bâtiments ouverts au public a été établi. Le programme des travaux d'accessibilité s'élève au total à 259 045 € HT. Il se déroulera sur plusieurs années. Les structures Enfance et Petite Enfance, les Maisons de Jeunes du territoire, le siège de la CCSE, les services techniques et socio-culturels, Aquajade, les Gendarmeries, le Guichet Unique Emploi, Quai Vert et l'école de musique seront concernés par ces mises en conformité. Pour que toute personne, qu'elle soit valide ou en situation de handicap, ait accès à un même niveau d'information et de service communautaire.

L'EPE 44 à l'écoute des parents

Un mercredi sur trois - le matin à Paimboeuf et l'après-midi à Saint-Père-en-Retz, l'École des Parents et des Éducateurs de Loire-Atlantique (EPE44) propose un lieu de parole et d'écoute pour les parents qui se questionnent par rapport à leurs enfants ou qui rencontrent des difficultés dans la relation à leur enfant. Céline Lesenne, la psychologue qui les reçoit, nous en dit plus sur sa mission d'écoute et d'accompagnement.

Pour quelles raisons les parents vous consultent ?

Différentes raisons amènent les parents à consulter : un enfant qui ne dort pas ou est trop agité, des relations difficiles avec l'enfant et ou l'adolescent, un contexte de séparation compliqué, des difficultés à tenir une position d'autorité, des mères qui s'interrogent sur la conciliation de leur vie de mère et vie de femme...

Peut-on venir vous consulter plusieurs fois ?

Il arrive qu'une seule consultation suffise à dénouer une situation. Dans beaucoup de situations, le temps est nécessaire pour repérer ce qui se joue dans la relation avec l'enfant parce qu'il n'est pas évident de venir parler de soi, ce qui peut nécessiter plusieurs entretiens. C'est un lieu de soutien et de réflexion pour les parents mais ils sont libres de venir accompagnés de leur enfant.

Céline Lesenne est la psychologue de l'EPE44



Bertrand Béchard

L'EPE44 intervient depuis plus de vingt ans dans tout le département. Les permanences assurées à Paimboeuf et Saint-Père sont co-financées par la CCSE (à hauteur de 2800€), le Conseil départemental et la CAF. Le tarif des consultations est calculé selon le quotient familial (soit de 5 à 30 euros la séance).

RENSEIGNEMENTS www.epe44.fr



Brev'de Jardin 2016

RENDEZ-VOUS SAMEDI 21 MAI, PARC DU POINTEAU À ST-BREVIN-LES-PINS.

Organisé pour la 1^{ère} fois en 2015 par la mairie de St-Brevin-les-Pins, cet événement autour de la sensibilisation de la nature a connu un grand succès de fréquentation. L'opération est reconduite cette année et le service Environnement de la Communauté de Communes s'associe à nouveau à cette grande fête. La distribution gratuite de compost de déchets verts est ainsi reconduite. L'organisation est la même qu'en 2015 : il suffit de se garer au parking de la base nautique, de venir avec ses contenants qui seront ensuite déposés sur le parking, le temps de découvrir les stands de la manifestation. En 2015, 18 tonnes de compost ont ainsi été distribuées.

CONTACT

Service Environnement
6 boulevard Dumesnildot
44560 Paimboeuf
Horaires d'ouverture du service :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30
Tél. 02 40 27 75 15
Courriel : environnement@cc-sudestuaire.fr

LE PAIEMENT de la REOM mode d'emploi

La REOM, ou Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères, sert à financer l'ensemble des services liés aux déchets : la collecte en porte à porte, la collecte du verre, le traitement de l'ensemble des déchets, le tri des sacs jaunes, l'exploitation des déchèteries, l'achat et les livraisons des contenants... Cette redevance est calculée selon le nombre de personnes habitant le domicile.

Le montant de cette redevance, que vous recevez chaque année au mois d'avril, correspond à l'année en cours.

Il vous est possible de choisir le moyen de paiement qui vous convient le mieux :

- Le prélèvement automatique annuel (prélèvement sur votre compte une fois par an) ou le prélèvement automatique trimestriel (prélèvement sur votre compte échelonné en 4 fois dans l'année) : il faut au préalable remplir une fiche d'adhésion

au prélèvement automatique disponible sur le site www.cc-sudestuaire.fr ou sur simple demande auprès du service Environnement et joindre un RIB.

- Le paiement à échéance en utilisant les informations figurant au bas de la facture reçue au mois d'avril :
 - Le Titre Interbancaire de Paiement (TIP) : envoyez ce document daté et signé à l'aide de l'enveloppe jointe à la facture
 - Le Titre Interbancaire de Paiement par Internet (TIPI) : vous avez la possibilité de payer en ligne sur www.cc-sudestuaire.fr en utilisant les informations situées en haut du document
 - Vous pouvez également payer par chèque ou espèces en vous rendant au Trésor Public de Paimboeuf situé 37 rue Pierre Jubau. Horaires d'accueil au public : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12h.

Informations paiement par TIPI



Informations paiement par TIP

SAC JAUNE trop lourd ?

Le sac jaune est l'accessoire indispensable pour effectuer le tri des déchets sur la communauté de communes. Les papiers et les emballages sont collectés en même temps. Vous pouvez donc y déposer : papiers, journaux, magazines, prospectus, enveloppes blanches, emballages cartonnés, briques alimentaires, bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques. Attention ! Ces sacs sont ramassés manuellement par les équipes de collecte.

S'ils sont trop lourds, pensez à répartir vos déchets dans plusieurs sacs !!



AGENDA de mi-avril à mi-juillet

des activités et services gérés par la CCSE

FETE DU JEU

Samedi 28 mai de 14h à 19h
salle de l'Etoile de Jade à St Brevin
Des jeux sous toutes ses formes, près de 60 intervenants, bénévoles et professionnels. Cette année, le thème du Far West plongera les visiteurs dans un univers Nord-américain. Gratuit et ouvert à tous, organisé par le pôle jeunesse de la CCSE.
Site web : jeunesse.cc-sudestuaire.fr



LE QUAI VERT

Le Migron, route des Carris à Frossay
Site web : www.quai-vert.com
Dimanche 12 juin
La Fête dans le Guidon, 1^{ère} édition
Au départ du Quai Vert, des équipes hétéroclites se constituent pour vivre une folle expédition à vélo sur un parcours de 25 km. Au gré des chemins, ils partiront à la recherche des pépites du territoire bien au-delà des frontières de Frossay, et devront faire preuve d'adresse, d'esprit d'équipe et d'imagination !
Modalités de participation et renseignements sur www.quai-vert.com



STAGES SPORTIFS

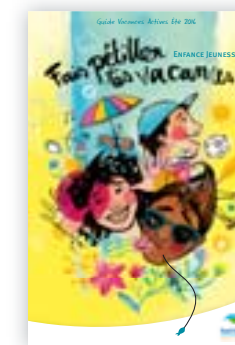
32 stages proposés pour les enfants entre 2 et 18 ans, du 6 juillet au 26 août (programme complet dans le guide « Vacances actives »)
Inscriptions (dans la limite des places disponibles)



Samedi 4 juin de 10h à 17h
Mairie annexe, Salle des muguetts, rue du bois roux à St-Père-en-Retz

Mercredi 8 juin de 9h30 à 16h30
Espace Boby Lapointe, 108 av. du Maréchal Joffre à St-Brevin-les-Pins

puis aux services sociaux et éducatifs, place du marché à St-Père-en-Retz sur rendez-vous.
Bulletin d'inscription et programme disponible (à partir du 20 avril) sur www.cc-sudestuaire.fr



INFOS pratiques

LE PAPILLONNEUR

Avec votre forfait demi-journée ou journée de location de vélo, vivez une expérience unique de balade. Au gré de vos étapes dans les marais, des créations sonores se déclenchent pour vous inviter à contempler et comprendre le paysage.
Renseignements : www.quai-vert.com

PASS DECOUVERTE

32 chèques de réductions sur vos loisirs !



32 prestataires répartis sur le territoire de la communauté de communes proposent des réductions aux possesseurs de ce pass dans différents domaines : tourisme, loisirs, restauration, produits locaux... Des offres à découvrir seul, en couple, en famille ou entre amis. La nouvelle édition sera valable d'avril 2016 à mars 2017
Pass en vente dans les offices de tourisme du Sud Estuaire / www.tourisme-saint-brevin.fr

GUIDE VACANCES ACTIVES

Retrouvez dans ce guide toutes les activités qui attendent vos enfants cet été : stages sportifs, séjours et structures d'accueil permanentes. Pour les 2-18 ans. Guide distribué dans les écoles et en téléchargement à compter du 20 avril sur www.cc-sudestuaire.fr et sur les sites des associations partenaires (Maison pour Tous, ACLEJ et Centre Socioculturel).



Magazine d'informations trimestriel
6 boulevard Dumesnildot
BP 3014 - 44560 Paimboeuf
Tél. 02 40 27 70 12
Fax 02 40 27 79 33
www.cc-sudestuaire.fr
Directeur de la publication : Yannick Haury

Rédactrice en chef et coordinatrice : Emilie Fleuret-Lambert
Rédactrice : Camille Duvivier
Conception/mise en page : www.enola-creation.fr
Crédits photos : Ferrand Barré (couverture) CCSE, Olivier Collet, Bertrand Béchard, Dominique Chalureau, Le Quai Vert

Impression : Offset5
Tirage : 16227 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 2106-8151
Distribution : Adrexo
Ce magazine est téléchargeable sur le site internet : www.cc-sudestuaire.fr



4,90 €

EN VENTE

À COMPTER DU 9 MAI

dans les offices de tourisme et chez les principaux
prestataires touristiques
Liste complète : www.petr-paysderetz.fr



Sud Estuaire
communauté de communes
tissons nos horizons...